

**23 pistes et une loi
pour accompagner
la transformation sociale
et le renouveau démocratique**

Propositions
pour 2012
et les
années
à venir

Dans ce numéro :

SOMMAIRE :

Construire de la pensée complexe... et donc repenser les rapports aux savoirs.

Construire de l'expression critique... et donc repenser la place du débat, du conflit et les relations des citoyens aux médias.

Construire de l'action collective... et donc repenser l'action citoyenne et les relations au politique.

Repenser la place des associations et donc... garantir et protéger leur utilité sociale.

Inscrire la politique d'éducation populaire dans une loi d'orientation et de programmation.

**Penser la société pour la changer :
une démarche d'éducation populaire**

Quatre années se sont écoulées depuis l'engouement suscité par les élections de 2007. Face aux promesses de changement et de République irréprochable, nous ressentons une grande frustration des citoyens français. Parallèlement, les révolutions en Afrique du Nord et au Moyen Orient ainsi que le processus de réécriture de la Constitution islandaise nous interpellent fortement. L'envie, le besoin de démocratie est fort.

En France, les citoyens s'éloignent de la politique et répondent par l'abstention ou encore la demande de reconnaissance du vote blanc. La citoyenneté est résumée au vote et on en oublie le droit d'être candidat, la nécessité d'actions collectives de transformation sociale et de construction de majorités.

A la fin du XIXème siècle, si tous les hommes avaient acquis la qualité de citoyen, peu étaient en réelle capacité d'exercer ces responsabilités et libertés nouvelles. Il a fallu inventer une démarche d'accompagnement. Offrir à chacun les possibilités de comprendre, de penser et d'agir librement et collectivement.

Ce fut la naissance de l'éducation populaire. La même démarche est aujourd'hui indispensable. Selon Edgar MORIN « tout ce qui ne se régénère pas finit par dégénérer... ». Il est temps de régénérer la démocratie.

Le local et le global,
Le vertical et l'horizontal,
La réflexion et l'action,
L'utopique et le possible...

Autant de concepts à articuler, à faire « donner sens » ensemble, à dynamiser pour une transformation sociétale pensée par tous, choisie par tous, réalisée par tous.

Il s'agit du défi humaniste du XXIème siècle. L'enjeu pour l'éducation populaire d'aujourd'hui. Bien entendu, celui-ci dépasse la seule éducation populaire mais elle peut largement contribuer à penser et à mettre en œuvre les changements sociétaux devenus indispensables.

23 pistes et une loi pour accompagner la transformation sociale et le renouveau démocratique

Il est temps de **régénérer la démocratie** « donner sens » ensemble pour dynamiser une transformation sociétale pensée par tous, choisie par tous, réalisée par tous. Pour cela, il faut penser et mettre en œuvre les changements sociétaux devenus indispensables en réinventant une **éducation à la citoyenneté, émancipatrice et participative.**

Repenser les rapports aux savoirs... et donc construire de la pensée complexe

1. Un « crédit éducation » permettant une éducation tout au long de la vie,
2. La réinvention d'un service public d'éducation par la participation citoyenne,
3. Une réelle démarche de démocratie culturelle : reconnaissance, valorisation et diffusion de toutes les cultures, accès à la pratique pour tous, médiation culturelle...
4. Un « crédit culturel » permettant d'articuler démocratisation et démocratie culturelle,
5. Un développement d'ateliers de « savoirs relatifs et réciproques » afin d'aborder sous des angles différents et complémentaires, avec des publics mixés et diversifiés les questions de sciences, d'économie, de philosophie, de sociologie, de politique...

Repenser la place du débat, du conflit et les relations des citoyens aux médias ... et donc construire de l'expression critique

6. Le développement de temps et d'espaces d'échanges et de débats dès le plus jeune âge, à l'école, dans les centres de loisirs, dans les associations locales,
7. Le développement de l'éducation à la paix et à la non violence dans ces mêmes lieux,
8. Le développement de l'éducation aux médias (dans et hors le système scolaire et universitaire),
9. Le développement d'outils collaboratifs d'échange et d'expression via internet,
10. La création de sites internet publics (la nouvelle génération de chaînes télévisions publiques),
11. « Assurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères » (Programme du CNR en 1945),

12. L'appropriation de l'espace public comme espace d'expression et de débat,
13. L'invention et l'organisation de démarches de participation citoyenne (dans les villes, les entreprises, les établissements scolaires et universitaires, les associations, les services publics...).

Repenser l'action citoyenne et les relations au politique ... et donc construire de l'action collective

14. La création de réseaux thématiques larges évitant les enfermements et les replis sur « sa chapelle » (fût-elle laïque), permettant de croiser les regards, les analyses, les propositions (éducation populaire et économie sociale et solidaire, éducation populaire et mouvements pédagogiques, éducation populaire et logiciels libres...) et de leur donner une dimension européenne et internationale,
15. Une consultation publique sur de nouveaux indices qualitatifs pour évaluer « les richesses collectives » (bonheur, bien-être, écologie...),
16. La mise en œuvre d'espaces de réflexion pour définir et évaluer les politiques publiques avec les acteurs concernés,

17. La formation des militants et des élus (syndicaux, politiques, associatifs) à la mise en œuvre de démarches participatives, et le choix d'un véritable statut pour reconnaître cet engagement,
18. La création d'un véritable statut de l'élu politique, associatif ou syndical.

Repenser la place des associations et donc... garantir et protéger leur utilité sociale

19. Statut de l'association européenne,
20. Exclure de la concurrence les domaines de l'enfance, la jeunesse, l'éducation populaire, la culture,
21. Aider financièrement le projet associatif,
22. Instaurer la subvention ou le contrat pluriannuel d'objectifs comme règles de financement des associations,
23. Former les élus et les techniciens des financeurs publics, les élus et professionnels des associations à la procédure de mandatement qui permet à tout financeur public d'échapper légalement à la procédure d'appel d'offre.

La démocratie ne se décrète pas mais se construit:

Il faut inscrire la politique d'éducation populaire dans une loi d'orientation et de programmation: un cadre législatif qui doit garantir les objectifs et les moyens d'une politique ambitieuse au service du vivre ensemble, de la transformation sociale et du renouveau démocratique

Repenser les rapports aux savoirs ... et donc construire de la pensée complexe

Nos constats

La société réduit l'éducation à l'école: l'instruction est obligatoire mais l'éducation est facultative.

L'école s'est recentrée sur la transmission des savoirs fondamentaux au détriment de l'éducation au vivre ensemble, à la citoyenneté, etc.

Les individus, dès leur plus jeune âge sont évalués et catégorisés à outrance.

L'institution école mériterait de s'ouvrir plus sur le territoire.

Le système éducatif focalise sur l'intelligence logico-rationnelle, ignore trop la diversité des types d'intelligences (kinesthésique, émotionnelle, spatiale, etc.) et dissocie trop la théorie de la pratique.

Dans la résolution de problème, l'approche mécanique est favorisée au dépend de l'approche systémique.

La pédagogie active n'est pas assez développée dans la construction des savoirs, savoir-être, savoir-faire.

L'échec et le décrochage scolaire sont en augmentation continue.

Les filières scolaires, professionnelles et universitaires sont trop cloisonnées, et les orientations sont trop sexuées.

L'échec au bac rend difficile l'accès de tous aux savoirs universitaires.

L'éducation populaire et ses acteurs manquent de reconnaissance. La diminution du nombre des détachements de professeurs dans les fédérations d'Education populaire prive l'Education nationale et l'Education Populaire, d'échanges pédagogiques porteurs de sens. La réflexion et l'avenir de la société est confiée aux experts et non aux citoyens.

► Notre analyse

Le discours sur le monde, sur la société, alterne entre deux écueils aussi improductifs l'un que l'autre : c'est trop compliqué, donc vous ne pouvez pas comprendre... laissez cela aux experts... (Voir plus bas), c'est très simple : voilà ce qu'il faut savoir, donc comprendre, donc décider...il n'y a pas d'autre choix.

Or comprendre comment fonctionne le monde, n'est ni simpliste ni affaire de spécialistes, c'est complexe. Complexe au sens étymologique du terme c'est-à-dire qui embrasse plusieurs choses, qui est formé de divers éléments.

Il ne s'agit donc plus simplement de savoir lire, écrire et compter pour pouvoir connaître et comprendre, encore moins pour pouvoir décider et agir.

Aux illettrismes d'hier s'ajoutent ceux d'aujourd'hui face aux technologies, aux sciences, à la multiplicité des informations, à la mondialisation...

L'encylopédisme n'est plus de mise...inutile de tout savoir. D'autant que si nous prenons du recul, le niveau Baccalauréat aujourd'hui correspond au niveau culturel d'un ingénieur en 1953.

L'important est dans les liens tissés, la démarche de mise en corrélation, le processus de découverte, dans l'invention, davantage que dans l'accumulation de connaissances. Penser la société, passe donc par un rapport aux savoirs et la reconstruction de la pensée complexe.

Cela passe, entre autres approches, par :

L'apport des cultures et des arts

Parce que la culture est une fenêtre sur la complexité du

monde, une politique d'éducation populaire permettrait que nous soyons tous reconnus comme des êtres cultivés.

La mise en débat des « progrès » des sciences

Parce que la science doit être au service de l'Humanisme, une politique d'éducation populaire permettrait que la conscience prévale sur la science et non l'inverse.

L'éducation tout au long de la vie

Parce que l'on n'apprend pas tout une fois pour toute, une politique d'éducation populaire permettrait que l'éducation soit un processus permanent accessible à tous tout au long de la vie.

► Des pistes possibles

1. Un « **crédit éducation** » permettant une éducation tout au long de la vie,
2. La **réinvention d'un service public d'éducation** par la **participation citoyenne**,
3. Une **réelle démarche de démocratie culturelle** : reconnaissance, valorisation et diffusion de toutes les cultures, accès à la pratique pour tous, médiation culturelle...
4. Un « **crédit culturel** » permettant d'**articuler démocratisation et démocratie culturelle**,
5. Un développement d'**ateliers de « savoirs relatifs et réciproques »** afin d'aborder sous des angles différents et complémentaires, avec des publics mixés et diversifiés les questions de sciences, d'économie, de philosophie, de sociologie, de politique...

Repenser la place du débat, du conflit et les relations des citoyens aux médias ... et donc construire de l'expression critique

Nos constats

La fracture numérique est aujourd'hui essentiellement intergénérationnelle: les adultes méconnaissent les pratiques des jeunes.

L'éducation à la paix et à la non-violence n'est pas assez développée.

Les réflexes communautaristes se multiplient malgré les facilités d'échanges entre les peuples.

Tels que les débats relatifs à la « chose publique » sont présentés, les individus s'en distancient.

► Notre analyse

Elaborer une pensée complexe, repenser les rapports aux savoirs amènent à sortir de la seule « société des experts » et de considérer que chacun, là où il est, a quelque chose à apporter à l'invention collective de nouveaux savoirs, à la résolution complexe des questions de société, à la mise en signe des utopies partagées.

Cela n'est pas seulement une affaire de connaissance. C'est une affaire d'éducation citoyenne et culturelle. C'est une affaire d'éducation populaire.

Encore faut-il, en effet, avoir permis aux citoyens de développer cet esprit critique, cette conscience politique, sans laquelle, face à la complexité du monde, ils ne sauraient faire de choix éclairés, agir, s'engager, et être réellement partie prenante de la société. Ils ne le pourront qu'en ayant appris à penser par eux-mêmes, ils ne le pourront qu'en se connaissant et en affirmant leur identité et leur culture, en se construisant et en se transformant socialement, c'est à dire en faisant évoluer leurs représentations du monde et leur relation au monde par la confrontation renouvelée avec celles d'autrui. En pensant avec d'autres. En agissant avec d'autres.

Ceci nécessite, pour tous et dès le plus jeune âge d'évoluer dans des lieux dans lesquels il est possible de s'approprier des outils qui favorisent l'expression et la création, l'échange et le débat philosophique autant que scientifique, la participation aux décisions relatives aux sujets qui les concernent.

Cela nécessite de repenser la relation du citoyen aux médias et de faire de l'éducation aux médias une priorité. Il s'agit de permettre à chacun de développer une appréhension critique des contenus médiatiques mais aussi de s'emparer des médias pour s'exprimer, créer, produire du débat.

A l'heure de la révolution numérique, qui offre de nouvelles opportunités en la matière mais qui est aussi porteuse de son lot de complexité, cela nécessite aussi d'éduquer activement aux enjeux et aux usages des nouvelles pratiques numériques.

Cela passe entre autres approches, par :

Le "Tous experts"

Parce que la pensée unique ne mène à rien et que l'expertise ne remplacera jamais la conscience politique et le sens de l'intérêt général. L'éducation populaire doit agir afin que l'expertise de tous et de chacun vienne sans cesse élaborer, nourrir et enrichir la réflexion collective.

Une autre manière de poser les « problèmes »

Parce que les solutions viennent souvent de la manière dont on pose les questions l'éducation populaire doit agir afin que le conflit soit source de résolution et non objet d'évitement.

L'expression et la création

Parce que l'expression et la création individuelle et collective nous apprennent qui nous sommes et nous permettent de nous approprier et d'affirmer notre identité et notre culture, l'éducation populaire doit agir afin que les espaces, les temps et les moyens d'expression et de création soient multipliés.

L'éducation aux médias et aux pratiques numériques

Parce que les médias évoluent, se multiplient, se complexifient, parce qu'ils sont de plus en plus présents et intrusifs mais offrent de nouvelles opportunités sociales, l'éducation populaire doit agir afin que chacun puisse s'approprier l'histoire, le fonctionnement, les principes et les codes des médias et les nouveaux outils d'expression, de création et de collaboration.

► Des pistes possibles

6. Le développement de **temps et d'espaces d'échanges et de débats dès le plus jeune âge, à l'école, dans les centres de loisirs, dans les associations locales,**
7. Le développement de **l'éducation à la paix et à la non violence** dans ces mêmes lieux,
8. Le développement de **l'éducation aux médias** (dans et hors le système scolaire et universitaire),
9. Le développement **d'outils collaboratifs d'échange et d'expression via internet,**
10. La création de **sites internet publics** (la nouvelle génération de chaînes télévisions publiques),
11. « **Assurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères** » (Programme du CNR en 1945),
12. **L'appropriation de l'espace public comme espace d'expression et de débat,**
13. L'invention et l'organisation de **démarches de participation citoyenne** (dans les villes, les entreprises, les établissements scolaires et universitaires, les associations, les services publics..).

Repenser l'action citoyenne et les relations au politique ... et donc construire de l'action collective

Nos constats

La citoyenneté est trop souvent réduite au vote, alors que c'est aussi la possibilité d'agir au quotidien, de s'indigner, de participer aux instances, d'être candidat, etc.

Les individus se considèrent de plus en plus légitimes pour s'exprimer par leur propre voix sans passer par le collectif (c'est le concept de l'avènement de la valeur légitimité qui sous tend la montée de l'individuation de Jacques ION).

Il faut repenser la richesse et pas seulement par le prisme du PIB, utiliser de nouveaux indicateurs (ex: au Bhoutan le Bonheur National Brut, les indicateurs sur le progrès social du conseil de l'Europe co-construit avec les citoyens).

Les critères et les indicateurs des évaluations sont imposés par des technocrates soi-disant neutres et rationnels.

Dans les projets publics, les experts sont consultés mais rarement les acteurs concernés (parfois, au contraire, pour des raisons démagogiques, on ne consulte que les acteurs mais sans perspective de réalisations) : la consultation des uns n'exclut pas celle des autres, chacune a une fonction différente, essentielle.

La démocratie électorale conduit souvent, faute de communication, à des incompréhensions avec les organisations autonomes que se donnent les citoyens.

► Notre analyse

Le développement de la division du travail et la reconnaissance des diversités culturelles ont permis le progrès social, le développement des initiatives individuelles et de l'innovation, la reconnaissance des compétences. Mais elle a aussi développé la marchandisation des rapports sociaux, les replis communautaristes/communautaire ou sectoriels, les incompréhensions de plus en plus grandes entre les instances politiques représentatives et les organisations autonomes dont se dotent les acteurs sociaux. Faire vivre la démocratie républicaine, c'est créer du lien social, des réseaux de solidarité, des espaces de participation, des modes de co-organisation, etc. en évitant qu'une partie importante de la population en soit exclue, que ce soit pour des raisons économiques, culturelles ou sociologiques.

Cela passe entre autres approches, par :

Une société de réseaux et de mixité

Face aux risques de repli sur soi communautaristes/communautaire ou sectoriels, l'éducation populaire agit pour favoriser les lieux de rencontres, d'échanges, de partenariats plus larges qu'avec les seuls acteurs institutionnels.

Les limites de la démocratie représentative

Face à la technicisation des systèmes de décision et d'information, l'éducation populaire agit pour que de nouvelles formes de démocratie soient inventées collectivement et collaborativement.

La participation en question

Face à la distanciation entre les instances de décision politique et

les espaces d'action des citoyens, l'éducation populaire agit pour de nouveaux modes de participation, sur toutes les questions et dans tous les lieux de vie publique et collective.

L'émancipation de tous comme base du vivre ensemble.

Parce que seuls des êtres émancipés peuvent vivre harmonieusement ensemble, l'éducation populaire doit agir afin que l'émancipation individuelle et collective de tous devienne une réalité.

► Des pistes possibles

14. La création de **réseaux thématiques larges évitant les enfermements et les replis sur « sa chapelle »** (fût-elle laïque), permettant de croiser les regards, les analyses, les propositions (éducation populaire et économie sociale et solidaire, éducation populaire et mouvements pédagogiques, éducation populaire et logiciels libres...) et de leur donner une dimension européenne et internationale,

15. Une **consultation publique sur de nouveaux indices qualitatifs pour évaluer « les richesses collectives »** (bonheur, bien-être, écologie...),

16. La mise en œuvre **d'espaces de réflexion pour définir et évaluer les politiques publiques avec les acteurs concernés,**

17. **La formation des militants et des élus** (syndicaux, politiques, associatifs) **à la mise en œuvre de démarches participatives,** et le choix d'un véritable statut pour reconnaître cet engagement,

18. La création d'un **véritable statut de l'élu politique, associatif ou syndical.**

Repenser la place des associations et donc... garantir et protéger leur utilité sociale

Nos constats

Les associations ne sont pas des entreprises comme les autres.

Les associations ont du mal à survivre financièrement.

Le recours aux appels d'offre, produit des déviations, rend leur financement plus difficile, souvent concurrentiel et exclu les plus petites ou celles en dehors des grands réseaux.

Si la législation européenne est contraignante, elle est en passe d'évoluer et les pouvoirs publics français peuvent nationalement et localement prendre des mesures de protection.

Nombre d'associations interviennent sur des missions de service public.

► Notre analyse

Alors que la république repose sur trois piliers : les partis politiques, les syndicats et les associations, seuls les deux premiers bénéficient de règles de financement public claires.

Alors que les associations sont des espaces d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, leur survie financière est en question, La plus-value associative (engagement bénévole, formation citoyenne, apprentissage de la démocratie...) n'est pas ou peu prise en compte dans le calcul des modes de financement.

La législation française n'a pas protégé les secteurs de la petite enfance, de l'éducation populaire, de la jeunesse, de la culture, alors que la réglementation européenne le permettait. Localement cette protection n'est également pas mise en œuvre par manque de formation des élus et des techniciens territoriaux ainsi que par peur de contentieux.

Le risque d'une instrumentalisation existe, la réponse à des commandes publiques parfois très éloignées des projets associatifs semblant être le seul moyen de trouver des financements.

Or la subvention, le contrat d'objectifs, restent les outils les plus sûrs, les plus souples, les moins coûteux pour le contribuable et les plus adaptés au financement associatif car ils respectent le projet associatif et le partenariat avec les pouvoirs publics.

► Des pistes possibles

24. Statut de l'association européenne,
25. Exclure de la concurrence les domaines de l'enfance, la jeunesse, l'éducation populaire, la culture,
26. Aider financièrement le projet associatif,
27. Instaurer la subvention ou le contrat pluriannuel d'objectifs comme règles de financement des associations,
28. Former les élus et les techniciens des financeurs publics, les élus et professionnels des associations à la procédure de mandatement qui permet à tout financeur public d'échapper légalement à la procédure d'appel d'offre.

La démocratie ne se décrète pas mais se construit, il est nécessaire, non pas de dire ce qu'il faut faire, mais de donner le cadre qui la rend possible.

Pour le SEP, la pertinence et l'actualité d'éducation populaire au service du vivre ensemble nécessitent d'en garantir les objectifs et les moyens pour les atteindre par leur inscription dans **une loi d'orientation et de programmation**.

Celle-ci doit permettre :

La complémentarité des missions des trois niveaux de structures de l'éducation populaire :

- o les associations, un des piliers de notre République, regroupements volontaires privilégiés pour l'exercice et l'apprentissage de la démocratie. La reconnaissance et le financement du fait associatif doit leur offrir une possible pérennité,
- o l'Etat qui doit impulser une politique à partir d'un département ministériel chargé de l'éducation populaire,
- o les collectivités territoriales qui doivent se voir confier une mission d'éducation de tous tout au long de la vie et l'exercer au plus près des citoyens.

La reconnaissance et la valorisation des professionnels de l'éducation populaire, de leurs métiers, de leurs missions :

- o Un corps renforcé de fonctionnaires de l'Etat techniques et pédagogiques,
- o Une filière complète de l'animation dans la FPT et la FPH, jusqu'à la catégorie A,
- o Une augmentation du niveau de qualification et rémunération des animateurs associatifs,
- o Une formation professionnelle continue pour tous,
- o Une amélioration des conditions de travail et l'instauration de la démocratie au travail.

La valorisation de l'engagement bénévole

- o Instauration d'un statut de l'élu,
- o Amélioration des conditions de la VAE : information, prise en charge financière, mise en œuvre sur le temps de travail.

Au-delà, cette démarche impose très certainement la réécriture de la Constitution française afin de rendre le pouvoir populaire (gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple).

La démarche même de cette construction doit être le cœur d'une action citoyenne, elle doit s'inscrire dans une démarche participative, active et collective impliquant toutes les citoyennes et tous les citoyens à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son suivi.

Une manière active de mettre l'éducation populaire au cœur de la transformation sociale et du renouveau démocratique.



Syndicat de l'éducation populaire UNSA
87 bis, rue Georges GOSNAT
94853 IVRY sur Seine

<http://sep.unsa-education.org>